

Le 19 mars 2026

PAR COURRIEL

M^e Carolina Rinfret

Secrétaire

Régie de l'énergie

500, boulevard René-Lévesque Ouest

5^e étage, bureau 5.100

Montréal (Québec) H2Z 1W7

Me Pierre Chabot, D. Fisc.

Avocat principal

Hydro-Québec – Affaires juridiques

16^e étage

1001, boulevard Robert-Bourassa

Montréal (Québec) H3B 0B6

Tél. : 514 289-2211, poste 2065

Télec. : 514 289-2007

C. élec. : chabot.pierre.2@hydroquebec.com

OBJET : Suivi administratif de la décision D-2019-101 d'Hydro-Québec par sa direction principale - Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « Coordonnateur »)

Chère consœur,

Le Coordonnateur fait suite par la présente à la demande de la Régie contenue dans sa décision D-2019-101 relative au suivi administratif requis, tel qu'il appert du paragraphe 284 de cette décision qui se lit ainsi :

« [284] Elle demande au Coordonnateur de l'informer de façon administrative de la tenue de ces rencontres d'information en suivi de la présente décision et de fournir la liste des personnes présentes à chacune de ces rencontres. »

Le Coordonnateur indique à cet effet, qu'une rencontre d'information avec les entités visées par les normes de fiabilité au Québec a eu lieu le 19 février 2026, rencontre à laquelle ont par ailleurs participé certains représentants de la Régie.

Cette rencontre a notamment permis de présenter aux entités visées les projets en cours et à venir du Coordonnateur et de la NERC. Elle a été également l'occasion de souligner l'importance des données pour la modélisation et l'analyse des réseaux électriques demandées dans la norme de fiabilité MOD-032, d'aborder la variante canadienne relative à la préparation à l'exploitation en conditions de temps froid extrême ainsi que les projets de normes de fiabilité NERC découlant de l'Ordonnance 901 de la FERC.

Le Coordonnateur a par ailleurs présenté le projet de rédaction de normes CIP lié à l'initiative de la NERC sur l'infonuagique. La Régie a quant à elle effectué une présentation à l'occasion de cette rencontre sur les faits saillants en matière de fiabilité et a effectué un retour sur le séminaire annuel sur la fiabilité de l'année 2025. À la demande de la Régie, le Coordonnateur soumet par la présente la liste des personnes présentes à la rencontre du 19 février dernier ainsi qu'une copie du support visuel présenté lors de celle-ci.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

(s) Pierre Chabot

PIERRE CHABOT

/gm

p.j.